Crédit Lyonnais	550 »
Banque régionale	4.163 65
Constructions Cartigny	76.14
Profits et Pertes	886 06
Total :	Fr. 97.356 »

PASSIF

Capital	42.750 »
Veuve Droulers	82.428 »
Emprunt 3 0/0	2.000 »
Caisse du sou	178 »
Total :	Fr. 97.356 »

M. Ranson donne après lecture du rapport sur la situation de la société.

Rapports des commissions

L'assistance approuve les rapports du conseil d'administration, de la commission de contrôle et de la commission de surveillance des travaux.

Sur huit maisons en construction rue de la Vigne, quatre seront terminées le 15 avril et les quatre autres seront construites jusqu'au second gitage.

Au cours de ses visites la commission a constaté que les plans étaient régulièrement suivis. Les fondations ont été bien établies, la maçonnerie faite avec de bons matériaux. Il existe quelques endroits où tout le soin voulu n'a pas été apporté pour la régularité, mais il faut tenir compte que les séparations sont en murs d'une seule brique ce qui ne permet d'obtenir qu'une seule belle face.

La couverture en pannes Letorest et en zinc est bonne qualité. Pour les travaux de charpente et de menuiserie, le cahier des charges n'étant pas régulièrement suivi, plusieurs observations ont été faites.

Voyant qu'on en tenait plus ou moins compte, la Commission en fit part au Conseil d'administration qui délégua quelques-uns de ses membres et fit prévenir l'architecte et l'entrepreneur général afin de passer une inspection contradictoire des travaux.

A la suite de cette visite, il fut convenu que quelques ouvrages seraient remplacés comme étant défectueux et que pour d'autres qui présentaient des différences de mesure, il en serait tenu compte au moment de la réception définitive.

Aucune construction n'étant terminée la commission ne peut vous présenter qu'un rapport provisoire, elle désire que l'on tienne la main à ce que les travaux soient poussés le plus activement possible afin de pouvoir donner satisfaction aux sociétaires.

La réunion s'est terminée après 8 heures.

Bouchée de pain

Dans la journée du lundi, l'Œuvre de la Bouchée de Pain a distribué 510 portions aux grandes personnes et 790 portions aux enfants.

Dans le refuge de nuit 29 lits ont été occupés.

Bains Roubaisiens

L'administration des Bains Roubaisiens vient de prendre une mesure qui fera plaisir aux amateurs peu aisés.

Les mardis et mercredis qui étaient auparavant jours de luxe, suit un franc d'entrée, sont à partir de ce jour portés au tarif ordinaire de cinquante centimes.

Chambre de Commerce de Roubaix

La Chambre de commerce se réunira à la Bourse, mercredi 4 mars courant, à 4 heures du soir.

Ordre du jour : 1° Impôt général sur le revenu ; 2° Révision des cahiers des charges des adjudications publiques ; 3° Recouvrement des effets de commerce par les huissiers ; 4° Communications diverses.

Accidents

Hier vers onze heures, un enfant de 3 ans 1/2, Fernand Bost jouait près d'un tas de sable, non loin du garage du Labourenc.

A ce moment arrivait le car électrique, l'enfant eut peur et voulut traverser la voie. Il n'en eut pas le temps. Renversé par le car, celui-ci fit passer le pied du petit garçon. On s'empressa de le relever et on le transporta chez ses parents qui demeurent maisons Host, au Labourenc.

* *

Au boulevard de Belfort, vers onze heures et demie, un charretier, X..., conduisait un cheval attelé à un lourd chariot. Il ne prit pas garde au tramway qui arrivait. Le cheval fut fortement tamponné.

L'animal a été aussitôt conduit chez un vétérinaire.

Un père qui bat ses enfants

Hier matin, M. Henri Teilleul, cabaretier, rue de la Chapelle-Carrette, 65, recevait la visite de son beau-père Herry, qui, sans aucun motif, l'injuria grossièrement et le frappa avec brutalité. Mme Teilleul ne fut pas exempte des coups, elle reçut plusieurs coups de pied dans le ventre.

Un agent de police fut requis et conduisit le trop violent beau-père au dépôt du premier arrondissement.

Une voisine irascible

L'accord ne règne pas toujours entre voisines, témoins les dames Maria Dumarquez, 25 ans et Rosalie Camblez, 34 ans, toutes deux ménagères, demeurant rue des Longues-Haies cour Roussel 6.

Dimanche après-midi, elles en vinrent aux mains. Rosalie Camblez s'armait d'un tisonnier et en frappa sa voisine avec une telle violence que le sang se mit à couler.

Un agent de police que l'on était allé chercher vint heureusement mettre le holà. Un rapport a été rédigé contre la femme Camblez.

Vol d'une chaîne en or

Dimanche après-midi, un jeune homme nommé François C... était allé rendre visite à une de ses amies, Marie Dubois, 27 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 220.

Durant la visite, Marie Dubois s'empara d'une chaîne de montre en or, que C... avait dans la poche du gilet.

Quelques instants après C... s'aperçut du vol. Il revint réclamer l'objet, mais déjà la dévoleuse l'avait remis à M. Mouriase, bijoutier rue de Launoy, qui l'avait acheté 9 fr. 50.

Plainte fut déposée à M. le commissaire de police du 3e arrondissement qui a fait procéder à l'arrestation de la voleuse.

Arrestation d'un expulsé

La police de sûreté a arrêté hier vers 7 heures et demie du matin, sur les chantiers des travaux que l'on exécute rue de la Gare, pour les tramways électriques, un terrassier, Delaracille Camille, 43 ans, expulsé de France depuis le 26 janvier 1887.

Arrestation pour vol

M. le commissaire du 3e arrondissement a procédé, hier matin, à l'arrestation d'une dame, Marie Lénard, 35 ans, inculpée d'un vol de numéraire et de linge au préjudice de Mme veuve Lefebvre, boulevard de Colmar, n° 1.

SAVON des PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette.
7 Grands Prix. 20 Médailles d'Or

Un pendu

Hier après-midi, M. Ringeval, cabaretier à l'angle des rues du Collège et de la Paix, inquiet de ne plus voir descendre un de ses locataires, Hippolyte Decottignies, 58 ans, ébéniste, monta à sa chambre et le trouva pendu à une garde-robe.

Il coupa aussitôt la corde, mais déjà l'asphyxie avait fait son œuvre.

M. le commissaire du 4e arrondissement qui l'on avait prévenu a fait transporter le corps à la Morgue.

Decottignies était sans travail depuis trois mois. On suppose que c'est la misère qui l'a poussé à cet acte désespéré.

Résiliation de louage de services

Jusqu'à ces dernier temps, il y avait indécision — du moins en droit — lorsque la question d'interpréter l'art. 1780 du code civil, modifié comme suit par la loi du 7 décembre 1890 :

« Art. 1780. § 1er. Le louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté d'une des parties contractantes.

§ 2. Néanmoins la résiliation du contrat par la volonté d'un seul des contractants peut donner lieu à des dommages-intérêts.

§ 4. Les parties ne peuvent mencer à l'avance au droit éventuel de demander des dommages-intérêts en vertu des dispositions ci-dessus. »

Certains en avaient conclu qu'ouvrier congédié brusquement conservait le droit de réclamer une indemnité en sus lorsqu'il analogiquement au « seulement d'atelier supprimant tout prévenance réciproque. Il y avait là un point qu'il était nécessaire d'établir non par seulement au point de vue de patron, mais surtout peut-être dans l'intérêt de l'ouvrier qui se laisse trop souvent entraîné à des conflits dont il supporte les dures conséquences. C'est pourquoi la *Société industrielle et commerciale de Roubaix* a pensé qu'il lui appartenait de faire la lumière sur la question et elle a provoqué, auprès de jurisconsultes autorisés, une consultation qui a été sanctionnée par la Cour suprême dans un arrêt en date du 6 novembre 1895, confirmatif d'un jugement des Prud'hommes de Roubaix du 29 mai 1894 (affaire Denbroeder contre Sillies (frères et Cattean).

Voici le point de droit qui ressort de l'arrêt de Cassation :

En matière de louage de services sans détermination de durée, le contrat régi par l'ancien 1780 du Code civil frappe de nullité toute convention suivant laquelle les parties renonceraient par avance, au droit éventuel de demander des dommages-intérêts dans l'hypothèse où ce contrat serait résilié par la faute de l'une d'elles, il ne leur défend pas de stipuler, pour le cas de résiliation, soit la durée du délai-congé, soit même une dispense réciproque de tout délai dispense qui, au surplus, n'serait qu'une application à l'espèce de la règle générale du droit commun.

Lors donc qu'un ouvrier employé dans un atelier dont le règlement impose pareille défense vient à être congédié sans délai de prévenance, il ne saurait invoquer ce motif pour réclamer une indemnité de son patron, dans l'ailleurs qu'il n'articule aucun grief spécial à raison de la manière dont ce dernier a use de son droit.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Mouvement du mois de février 1896

31 colis de soie		4.543 k.
26.463 » de laine peignée		2.250.987
3.564 » de laine blée		350.494
620 » de blousses		68.319
1.555 » de coton		170.886
26.219 colis pesant ensemble		2.885.229
Marche à terme :	29.695 kil.	
Décroissance	3.182 opérations	
Virages	2.001 »	

Mouvement du mois de février 1895

34 colis de soie		3.224
18.867 » de laine peignée		2.177.582
4.225 » de laine blée		509.543
691 » de blousses		62.863
1.814 » de coton		135.817
25.560 colis pesant ensemble		2.939.034
Marche à terme :	25.828 kil.	
Décroissance	15 opérations	
Virages	2.571 »	

Mouvement du mois de février 1896

61 colis de soie		6.258
21.204 » de laine peignée		2.120.935
4.751 » de laine blée		569.183
1.169 » de blousses		140.886
1.713 » de coton		176.745
28.901 colis pesant ensemble		3.284.012
Marche à terme :	3.429	
Décroissance	1 opérations	
Virages	2.661 kil.	

Le Directeur, L. BIPPER.

TOURCOING

Adjudication

Hier, à 3 heures de l'après-midi, il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication des travaux d'entretien pendant une période de trois années, de 1896 à 1898 inclusivement :

1° Des chemins vicinaux ordinaires, estimation de la dépense annuelle 13.695 f.

Cinq soumissionnaires se sont présentés : MM. Louis Colin de Lille, rabais 2 fr. 0/0 — Narcisse Pluquet de Croix, 5 0/0 — Louis Delannoy de Lille, 8 0/0 — Jules Desplanque de Roubaix, 14 0/0 — Veuve Baudum et fils de Tourcoing, adjudicataires au rabais de 25 0/0.

2° Entretien des chemins ruraux et sentiers en dehors de l'agglomération. — Estimation de la dépense annuelle, 2.097 fr.

Quatre soumissionnaires : MM. Louis Colin, 2 0/0 — Louis Delannoy, 4 0/0 — Jules Desplanque, 40 0/0 — Veuve Baudum et fils, adjudicataires au rabais de 25 0/0.

Le Drame de la rue d'Halluin

L'état de la victime

Marie Duponchelle, la victime du drame de la rue d'Halluin avait passé une nuitvaise nuit de dimanche à lundi. Le gonflement qui s'est produit autour des blessures du cou empêchait la blessée d'absorber quoi que ce soit. A l'aide d'un tube d'alimentation, on lui a fait prendre du bouillon et du lait.

L'opération d'extraction des projectiles n'a pu se faire hier matin et a dû être ajournée à aujourd'hui.

Hier soir, la victime était dans un état beaucoup plus satisfaisant.

Le corps du meurtrier

Hier matin, le corps de Charls Vynckier a été transporté au domicile de ses parents au Pont-Rouge.

Cinq de ces derniers escortaient le cercueil.

L'enterrement se fera ce matin à 8 heures 1/2

Enfants égarés

La petite fille des époux Six, rue des Cinq-Voies, Philomène, âgée de 4 ans, et son petit voisin Joseph Crepennincq, du même âge, sont sortis hier à onze heures de l'école de la rue de Fresne, et à 7 heures du soir n'étaient pas encore rentrés chez eux.

Les ivrognes

Andre D..., 32 place Sacre et Claire C..., à Roubaix, rammasses ivres sur la voie publique dans la soirée de dimanche, ont passé la nuit au violon et contravention a été dressée à leur charge.

Bal de bienfaisance

Le bal organisé par l'administration de la coopérative l'Economie populaire, au profit des pauvres du bureau de bienfaisance, a produit une somme de 297 francs qui sera versé entre les mains de l'Administration charitable.

Un mari terrible

Le nommé Florentin Vanstaikste, 48 ans, demeurant aux Onze-Chênes, est un mari terrible qui déjà, à la date du 9 août 1893, fut condamné par le tribunal correctionnel pour coups portés à sa femme, ce qui ne l'a pas empêché de recommencer, comme on le voit.

Dimanche soir, une querelle éclata dans le ménage, et Vanstenkiste s'emparant d'un tisonnier en porta un coup sur la tête de son épouse, lui faisant une blessure de 8 centimètres de longueur sur 2 de profondeur au-dessus de l'arcade sourcilière gauche.

Aux cris de la femme, le fils et la jeune fille accoururent et protégèrent les mères. Le fils désarma son père et lui appliqua la peine du talion en le frappant lui-même avec le tisonnier.

Vanstenkiste a été arrêté.

Sa malheureuse femme, qui est d'un tempérament maladif, était sortie de l'Hôpital mardi dernier.

Bris de clôture

Prosper C..., 19 ans, a été l'objet d'un procès-verbal pour bris de clôture au cabaret Dubois, rue du Nivet.

Société des Orphéonistes (Crick-Sicks)

La circulaire suivante vient d'être adressée par M. le président et M. le directeur à chacun des sociétaires :

Tourcoing, le 1er mars 1896.

Cher ami,

La participation de notre société au concours de Rouen fixé, comme vous le savez, aux 26 et 27 juillet prochain, est aujourd'hui un fait acquis, la majorité de vos suffrages s'est prononcée dans ce sens. L'honneur de notre vieille bannière se trouve donc engagé dès maintenant et il appartient à chacun de vous de maintenir intacte à notre cher Orphéon, la réputation qu'il s'est si laborieusement acquise dans le passé.

Tout récemment, Monsieur le Ministre des Beaux-Arts nous faisait savoir qu'en récompense des efforts communs accomplis par nous pour porter haut dans cette ville le drapeau de l'art choral, qui — ainsi l'ont voulu nos devanciers — n'a jamais connu de défaite, il nous accorderait à partir du 1er décembre prochain une subvention annuelle ; cette distinction nous classe désormais au rang des premières sociétés chorales.

Vous comprendrez qu'un honneur aussi grand mérite de notre part mieux que de la reconnaissance et qu'en ce qui nous concerne, le proverbe est plus vrai que jamais : Noblesse oblige !

Le Président et le Directeur des « Crick-Sicks » viennent donc, en ce moment, faire un pressant appel à votre dévouement, à votre bonne volonté et à votre amour pour le cloher natal. Le nom de Tourcoing, en jeu, vous voudrez avec nous qu'il soit proclamé victorieux à Rouen.

Mardi soir, 3 mars, à huit heures trois quarts très précises, aura lieu à l'Hôtel du Cygne la première répétition en vue du concours de Rouen. M. Rossor et moi sommes convaincus que pas un sociétaire ne se dérobera et ne manquera à son devoir professionnel. A tous les anciens choristes dont la place a été inoccupée depuis quelque temps et qui ont tolérance de venir de venir grossir les rangs de notre effectif, nous disons merci du grand cœur et leur donnons rendez-vous pour mardi soir.

Nous sommes d'ailleurs assurés du concours de tous et en vous présentant, cher ami, nos remerciments et nos félicitations anticipés, nous vous prions de croire à nos sentiments de vive sympathie et de sincère reconnaissance.

Le Directeur, Louis Rossor. *Le Président,* Ed. Masurel.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 24 au 29 février 1896

Soies	»
Laines peignées	1.046.203
Laines blées	149.156
Laines blousses	465.246
Cotons	58.734
Totaux	969.339

Conditionnements. 2.471
Virages . . . 157
Dégraissages . 14
Marché à terme . 62.257

Le Directeur de la Condition publique, Arthur BONTE.

LILLE

Accident au Pont du Lion-d'Or

M. Dumont, ancien négociant rue de Paris, père du docteur Dumont, de Mons-en-Barœul, descendait hier du train-tramway au Pont du Lion-d'Or, lorsque tout-à-coup il manqua le pied et alla rouler contre les rails sur lesquels passait précisément une locomotive.

M. le docteur Dumont parvint heureusement à saisir son père et à l'empêcher de rouler sous la machine, mais il fut lui-même renversé complètement et le malheureux, en étendant le bras en avant, eut la main écrasée par la locomotive.

Les soins nécessaires lui ont été prodigués par son fils.

Une affaire embrouillée

Il y a une quinzaine de jours, Mlle Bie, mercière, 25, rue Van Dyck, commandait à M. Delaplace, représentant, rue Solférino, 132 bis, une certaine quantité de mouchoirs se montant à une somme de 120 francs.

Cet ordre qui était fait à la maison Capelicz à Avesnes, fut envoyé à une fausse adresse et la lettre d'avis au lieu d'être soumise à Mlle Bie, fut déposée, rue Saint-André, entre les mains d'une épicière, par le facteur qui pria cette dernière de donner la lettre de voiture à la personne intéressée.

Quelques jours plus tard un individu alla à la Gare et se fit remettre le colis, après avoir signé du nom du véritable destinataire, c'est-à-dire de Mlle Bie.

Cette demoiselle ne voyant pas arriver sa commande, écrivit à M. Capelicz, qui lui confirma le départ du ballot.

Mlle Bie apprit qu'un effet un colis était arrivé à son nom, mais qu'il avait été retiré par une personne qui avait signé la lettre d'avis.

L'intéressée porta plainte à M. Faudot, commissaire spécial de la gare et plus tard à M. Lehoisnal.

De l'enquête très minutieuse à laquelle il se livra, M. Lehoisnal parvint à reconstituer la façon dont le vol avait été commis à l'aide d'une fausse signature.

Il apprit que M. Degand, employé de M. Delaplace, avait reçu des bureaux de arrivages à la livraison du ballot. Ce jeune homme donna le signalement de l'individu qui avait fait cette opération. Ce signalement se rapporte à celui d'un épicier de la rue Saint-André.

La femme de ce dernier, interrogée, répondit qu'elle avait bien reçu la lettre d'avis qu'elle avait déposée à un marchand qui elle désignas mais elle déclara que lorsqu'elle voulut reprendre le papier, celui-ci avait disparu.

Deux femmes sont venues déclarer avoir vu une grande quantité de mouchoirs de batiste dans les mains des époux X...

La culpabilité de l'épicier paraissant démontrée, un mandat d'amener a été lancé contre lui par M. Dubrulle, juge d'instruction, à qui incombe le soin de débrouiller cette affaire.

Audacieuse attaque nocturne

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, M. Ollivier Henri, typographe, rue de Wazemmes 162, après avoir quitté plusieurs de ses amis rue Nationale, s'engageait rue Colbert pour rentrer à son domicile quand il fut brusquement assailli par trois individus qui le bourrèrent de coups et après l'avoir jeté par terre lui enlevèrent sa montre en argent. Leur coup fait les trois agresseurs prirent la fuite.

Revenu à lui au bout d'un moment M. Ollivier parvint à se relever avec l'aide des personnes accourues à son appels et se rendit au poste de permanence où il resta en désespérant à M. Barbier, commissaire.

D'après les indications données par M. Ollivier, les auteurs de cette attaque nocturne, seraient des individus d'origine belge. La police les recherche activement.

Un vol audacieux

Un vol a été commis dans la soirée de samedi dernier, vers huit heures, chez M. Beerland, confectionneur, rue du Molinel, 71.

Deux balles contenant des tissus et pesant chacune environ soixante-dix kilos avaient été remisées dans le couloir afin d'être emmagasinées dans la maison voisine louée par M. Beerland pour l'agrandissement de ses locaux.

Les malfaiteurs, profitant de l'affluence des ouvriers qui venaient à cette heure reporter leur ouvrage, se sont emparés de l'une des balles remplie de tissus et ont pris la fuite. Ce n'est que vers huit heures et demie, au moment de fermer le magasin, que M. Beerland s'est aperçu du vol. Il n'a pu pour toute ressource qu'à déposer plainte au commissaire de police du 4e arrondissement.

D'après les premières constatations, on suppose que les voleurs connaissaient parfaitement au courant des habitudes de la maison.

Une enquête est ouverte.

Voiture dévalisée

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, les agents Moreau et Hauttier, du poste de l'Hippodrome, passant sur le pont de Cantelen, aperçurent trois individus chargés de sacs et paraissant revenir de Lambersart. Il les interpellèrent, mais les trois hommes leur jetèrent leurs sacs dans les jambes et s'enfuirent avec une rapidité de zèbre.

Les agents après une longue poursuite, durent renoncer à les atteindre.

Dans la matinée, M. Vannelle Léopold, 40 ans, marchand d'huiles à Lambersart venait déclarer à M. Barangé, commissaire de police du 5e arrondissement qu'il venait d'être victime d'un vol assez important.

Une certaine quantité de marchandises, pour une valeur de quatre à cinq cents francs, avaient été enlevées de sa voiture stationnée sous sa grande porte, qu'il avait négligé de fermer à clef ainsi que son écurie.

M. Vannelle apprit avec satisfaction la restitution opérée inopinément par les malfaiteurs. Il retrouvait en possession des parfaitement.

Quant aux trois filous, ils sont activement recherchés.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG
Ne pas se priver de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif BANYULS-THULLIER, préparé avec du vieux vin de BANYULS et le quinquina de Pelletier.
Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille.
Expéditions directes par caisses de 12 à 25 litres, au prix de fr. 2.50 le litre, prix à Bordeaux contre remboursement. TRILLES et FILS.

PASSE-TEMPS

Littérature. — Voici la meilleure composition que nous avons reçue sur le sujet : *La Marche militaire :*

Grande, est l'animation, qui règne dans la ville
Chacun s'en va gaiment, le long des boulevards
Au devant des soldats. D'un pas ferme et ag le,
On gagne vivement, la crête des remparts.
Car on veut voir de près, le retour des manœuvres.
Sous un soleil d'été, les vaillants fantassins,
Marchent en serpentant, ainsi que des couleuvres,
Et s'approchent, longeant les champs et les ravins.

Ils arrivent bientôt, et franchissent la Porte
Oubliant leur fatigue, ils marchent crânement.
Et plus d'un curieux, leur jette un regard sévère,
Tandis que les gamins accourent bruyamment.

En tête la musique, entraînant les soldats,
Jette à travers les airs, ses notes cadencées.
Le clairon sème tour, de ses joyeux éclats.
Donne une ardeur nouvelle aux troupes fatiguées.
Les officiers montés, à la mine sévère,
Suivent le colonel. Ils sont las, ils ont chaud.
Leur visage brûlé, noirci par la poussière,
N'est pas sans exciter, le cri de pitié, d'envie,
En voyant le drapeau, qui passe flotant,
Le public applaudit jusqu'à la frénésie.
L'officier qui le porte, incline son drapeau
L'image aux trois couleurs de la Mère patrie.

Une vive émotion s'empare de la foule
En regardant marcher ces jeunes fantassins,
Dont le flot agité, tout doucement s'écoule
Comme une source pure, à travers les jardins.

Paul SAUGEROS.

Viennent ensuite : Un patriote à Chereng ; Louis Fauq ; Quille à Quesnoy ; L. Depoille à Verlinghem ; Louis Laloy.

* *

Pour la semaine prochaine, nous donnons comme sujet de concours : *La Vache enragée*, à traiter en vers ou en prose.

SPECTACLES et CONCERTS

Orphéon les « Inoffensifs » . — L'Orphéon les Inoffensifs » offrait dimanche ler mars, à ses membres honoraires, un grand concert dans la salle des fêtes du Café Pandoro, au profit des sociétaires actuellement sous les drapeaux.

Bien avant 7 h. 1/2, une foule nombreuse se pressait dans la salle.

La Philharmonique du Jean-Ghislain, qui prêtait son gracieux concours », sous l'habile direction de son chef, M. Ch. Beyle, joua dans la perfection une morceau de concert « Coulisse ».

Les « Inoffensifs » ont ensuite enlevé avec beaucoup d'ensemble le chœur de Saintis « En embuscade ».

M. Dehruyne, baryton, a détaillé avec une jolie voix un grand air d'opéra.

Une bouffonnerie chorale a été interprétée par le club des Joyeux, composé de membres de l'Orphéon.

M. G. Delcambre, du Jean-Ghislain, s'est fait bisser dans ses pasquilles tourquennoises.

Le clou de la soirée a certainement été la « Fricassée », bouffonnerie chorale parfaite par Sot Merrisal.

M. Louis Fuelix est un comique fini ; aussi a-t-il été chaleureusement applaudi pour ses chansonnettes.

Le rôle du pianiste accompagnateur avait été réservé à M. A. Nys, qui s'en est tiré à merveille. Un bal très animé a clôturé cette charmante soirée.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Jeudi 5 Mars 1896. Clôture définitive des représentations d'opéra — Bureaux à 7 heures 1/2. Rideau à 8 heures. — Repris pour la dernière fois de M. Carroul, ler baryton de Grand-Opéra.

L'immense succès ! pour la première fois à Roubaix :

SALAMMBO

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, d'après le Roman de M. Gustave Flaubert par Camille Du Locle, musique de E. Reyer.

Théâtre Deschamps. — Rue Roubaix Lenoir. — Jeudi 5 Mars 1896. — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau à 8 heures.

Au bénéfice de M. Henri COUVREUR

RIVAL POUR RIRE

Comédie en un acte

Intermèdes

COUSIN-COUSINE

Opérette militaire en 3 actes

Concert du Moulin-Rouge, 5 place du Trichon. 5. — Grand succès. — M. E. Lamousse, dans ses imitations et son nouveau répertoire. — Nouveaux débuts. — Soirées tous les dimanches, lundis, jeudis et samedis.

Consommations de ter choix.

PETITE CORRESPONDANCE

C. G., abonné du Progrès. Non, puisqu'il n'y a plus légitimation d'enfant. — *Henin-Liétard.* Nous ne le pensons pas, voyez la jugo de paix.—*M. G. P. à W.* Nous ne pouvons vous répondre par lettre. Si nous pouvons vous dire, c'est que vous avez tous droits sur l'enfant. Maintenant du moment que les grands parents donnent le garçon nous pouvons attendre s'ils ne vous réclament rien. —*G. X. Oui,* l'engagement peut être contracté à toute époque, mais au bire étranger. La taille minimum exigée est 1 m.54.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 2 Mars 1896

Naissances. — Germaine Vindevogel, rue Heilmann, cour Vermeire 2 — Edmond Delecroix, rue du Collège 29 — Albert Vilmays, boulevard de Mouvaux Gondenaire 8 — Hélène Dydo, rue Watt, cour Six 8 — Antoine Van Loere, rue des Longues-Haies, cour Delomez 8 — Henri Tack, rue des Lilas, impasse des Arts 6 — Angèle De Clercq, rue Jean-Bart, cour Dumery 1 — Alphonse Monos, rue de l'Epeuin, cour Piat-Agache 8 — Suzanne Bové, rue Solférino 52 — Madeleine Desmachelier, rue des Longues-Haies 12 — Leon Vanzeebroeck, rue du Pont-Rouge 5 — Augustine Vandenbroucke Rollin, maison Jacquard 13 — Rachel Kieq, Hôtel-Dieu — Henri Varrasse, Hôtel-Dieu — Elisa Canfaert, boulevard Gambetta, rue de Mouscron 2 — Marie Menin 60 — Hélène Vanhasschrouck, rue d'Isly 39 — Juliette Herman, rue de la Balance 127 — Gaston Dubez, boulevard Gambetta, cour Vickers 2 — Emile Olin, rue Ma Campagne, cour. Delescluse, 1

Décès. — Emile Dewannoin, 6 mois, rue Dufont 14— Louis Ferrit, 1 an 1/2, rue Roussel, cour Dhallium 3 — Cyrille Lemarre, 65 ans, rue de Toulouse, cour Thérin 2 — Laure Mossechaux, 2 ans 10 mois, rue du Mons 74 — Hermance Lad-ebelle, 2 ans, rue de Bethune 8 — Germaine Verbelle, 3 ans, rue Lafontaine, cour Dujardin 1 — Anna Brion, 5 mois, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Eutre : Blaise Julien, 24 ans, garçon d'auberge, rue Barbès 8 — Dupont Sophie, 23 ans, piquireur, rue Colmay 11 — Isaïbes Edouard, 33 ans, domestique, rue de la Chaussée 15 et Noirin Jeanne, 22 ans, journalière, même rue — Nelens Charles, 22 ans, tisserand, rue d'Avelghem 97 et Coffyn Beatrix, 24 ans, couturière, même rue 149 — Roussel Jean-Baptiste, 23 ans, boucher Vesly et Verron Marie, 27 ans, cabaretière, rue Sainte-Elisabeth 5.

Etat-Civil de Tourcoing

Naissances du 1er mars. — Celina Vannoeremberg, à l'Impasse — Achille Cuvelier, rue Calvaire — Charles Druez, boulevard Gambetta.

Du 2. — Ernest Desmettre, Blanc-Seau — Esther Blanco, rue Blanche-Porte — Marie Lecouvreur, rue Dumortier — Joseph Favrelle, rue Saint-Joseph — Edouard Delcu, rue Fin-de-la-Guerre — Moise Dervaux, rue Gâte — Berthe Ledur, à la Maternité.

Décès du 1er mars. — Zulma Locile, 10 ans 8 mois, rue de la Marliere — Neile Duforment, 2 mois, rue de Gand — Achille Cuvelier, 22 ans, sans profession, rue Sainte-Barbe 58 — Sophie Verstraete, 37 ans 1 mois, ménagère, rue de Wasquehal 30 — Jules Vandenbrouck, 21 ans, tisserand, Hôpital-Civil.

Du 2. — Philippe Maurois, 42 ans, domestique, Blanc-Seau.

FINANCES

Paris, 2 mars 1896.

La baisse de l'Extérieure impressionne le marché et la cote des fonds d'Etat s'abaur dit.

Le 3 0/0 ouvre à 102.62 et clôture à 102.82.

Le 3 1/2 reste à 106.25.

Le Crédit Foncier se négocie à 676. Ses obligations à lots doutent lieu à un bon courant d'affaires.

Le Comptoir National d'Escompte reste à 576.

La Société Générale est maintenue à 565. Cette Société représente à Paris le Robinson South African Banking, au capital de 75 millions de francs, et dont les titres, récemment admis à la cote officielle, se traitent à 177.50, très recherchées des capitalistes qui s'intéressent aux affaires du Transvaal.

Le Crédit Lyonnais vaut 788.75.

L'action Bec Auer a repris le cours de 1199.

Les actions de la Compagnie française de Mines d'or et d'exploration sont cotées à 132.50. On dit que cette Compagnie a reçu des nouvelles très favorables sur les terrains miniers qu'elle tiff étudier actuellement en Nouvelle-Zélande.

L'action Total Oubli Extraction cote 75 et 50.

La Setlagoli finit à 28.75.

L'action de préférence J. Casse et fils termine à 29.75, l'action ordinaire à 82.25.

Germains français sans changement.

EN PASSANT PAR MARENNES

Nous lisons dans la *Petite Gironde :*

J'adore les huîtres, j'en suis très friand et les plus délicates m'attirent.

Vous ne vous connaissez plus, qu'ayant une excursion à faire à la presqu'île d'Arvert, je quittai La Rochelle en me dirigeant directement par Marennes, le paradis des huîtres ; je crois, la, vraiment, qu'on trouve l'espèce la plus fine et la plus savoureuse. En véritable gourmet, j'avais choisi l'heure du déjeuner pour arriver. Aussi, à peine débarqué, m'installai-je, jubilant, devant un demi-cent d'huîtres qui me tendaient la coquille.

Malheureusement, je dus m'arracher à ma gourmandise, j'avais un but plus sérieux, et après avoir commencé par l'agréable, je m'occupai de l'utile.

Je pris le bac qui me traversa la Seudre, je jetai un regard de regret vers l'océan que j'aime tant, vers l'île d'Oléron où j'aurais bien voulu vagabonder, et je filai sur Arvert, but de mon voyage, où je fus vite rendu. Je me dirigeai aussitôt chez M. Esaie Nambrard, menuisier, que je devais interroger au sujet d'une guérison dont on m'avait parlé. M. Esaie Nambrard à qui j'exposai le but de ma visite, me reçut cordialement, et il m'assurait dans sa reconnaissance à ceux qui l'avaient guéri. Je venais, en effet, bénéficier cette guérison et m'assurer de son importance : « Depuis déjà longtemps, me dit-il, je souffrais affreusement d'une sciatique qu'aucun médicament n'avait pu faire disparaître. Tous les médecins de la contrée s'étaient heurtés contre la persistance du mal ; je n'obtenais aucun soulagement. J'avais perdu l'appétit, mes forces étaient épuisées et mon sommeil perdu. Ma maigreur était telle que tous les miens étaient inquiets. Je lus dans la *Petite Gironde* un article parlant d'un remède merveilleux et citant des faits précis de guérisons de ces similaires. Je voulu sans hésiter une bolte de Pilules Pink pour personnes pâles, du Dr Williams ; je fus immédiatement soulagé dès la première boîte. Plein d'espoir, j'en pris une seconde, mes douleurs disparurent rapidement. Je dormis, l'appétit revint et avec lui mes forces. Je suis plein d'espoir pour l'avenir, car je connais le sauveur.

Si j'avais su, Monsieur, faire un article de journal, je l'eusse envoyé moi-même à la *Petite Gironde* qui, elle aussi, par sa publication a été un peu cause de ma guérison. Vous me ferez un plaisir en la publiant, ce sera pour moi une joie de savoir que mes douleurs disparaissent aux autres.

La mairie étant proche, nous entrâmes pour faire légaliser la signature de M. Esaie Nambrard ; M. le Secrétaire se mit obligeamment à ma disposition et, comme je l'interrogeais au sujet de M. Nambrard : « Il est tout à fait guéri, Monsieur, me dit-il, est encore bien au dessous de la vérité ; nous le croyions perdu.

Je quittai aussi tôt Arvert pour retourner à Marennes où je pris à ma bonne, je comptai le cent d'huîtres.

Y. NORT.

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, cette guérison s'étend sur les maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaissement chez la femme et produisent sur les hommes une action effacée contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gobelin et Cie, Pharmac. de 1re classe, 38, rue Le Peletier, à Paris, 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

BOURSE DE BRUXELLES

du 2 mars

Belge 3	1/2	100 20	Brux. lib. 1886 166 75
»	4	»	Nom libres 1886 —
»	serr. III	»	Obligat. à primes 30.25
»	3	»	1873 —
»	2 1/2	91 50	1885 3 —
Annuités.	2	—	Tramwaz 1874 4.5 —
»	2	—	1886 3/2 —
»	2	—	Gand 1868 —
Cr. com.	4 1/2	115 —	» 1880 3 —
»	4	—	» 1883 —
»	3	—	Liège 1853 2 4/2 —
» 3 p. c. 1881		—	» 1873 —
» 3 p. c. 1886		—	» 1874 —
Annrx 1887 lib.		102 25	» 1879 —
Libere 1887		—	» 1889 3 1/2 —

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
BLUTEL
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des